

Voilà l'indication sommaire des moyens que les habitants des villes avaient à leur disposition pour s'instruire, mais le peuple des campagnes, où et comment s'instruisait-il ? Trop éloignés des villes et trop absorbés par les travaux des champs pour participer aux bénéfices d'une éducation dont, au reste, ils ne sentaient pas le mérite, le laboureur et ses enfants ne recevaient et n'avaient jamais reçu d'autres leçons que les catéchismes et les prêches de leurs curés, de ces bons et honnêtes curés de campagne qui formaient la part, peut-être la plus importante, à coup sûr la plus nombreuse du clergé.

Le diocèse de Lyon, alors un peu réduit au midi par celui de Vienne (1), au nord par celui de Mâcon (2), mais possesseur, en échange, de la Bresse presque entière (3) et d'une enclave considérable en Dauphiné (4), se composait de huit cent cinquante-deux paroisses ou annexes (5). Les curés étaient nommés, les uns par l'archevêque, les autres par les comtes de Lyon ou les barons de Saint-Just, d'autres encore par les abbés d'Ainay, de Savigny, par les supérieurs des grandes maisons religieuses, quelques-uns enfin par les seigneurs des villages. Alors comme aujourd'hui la plupart étaient enfants du peuple et issus des montagnes du Forez. C'étaient donc presque tous des paysans doux et simples qui, après avoir reçu au séminaire de Saint-Irénée de Lyon les principes de la science théologique, étaient disséminés dans

(1) D'après le rapport de l'intendant Trudaine, le diocèse de Vienne possédait dans la généralité 30 paroisses ou annexes.

(2) Celui de Mâcon 72 paroisses ou annexes.

(3) 160 paroisses: Rapport de l'intendant Trudaine.

(4) 50 paroisses: Rapport de l'intendant Trudaine, sans compter 60 paroisses en Bugey et 27 en Franche-Comté.

(5) On appelait annexes les paroisses où le culte était établi sur la demande et aux frais des habitants.